

Saint-Michel-d'Aurance

BULLETIN MUNICIPAL

N° 5 AVRIL 2007

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter le dernier bulletin municipal de ce mandat, beaucoup reste à faire mais nous avons pu cependant, avec le conseil municipal, concrétiser quelques projets prépondérants au futur développement de la commune (assainissement, place publique, chaufferie bois, document d'urbanisme, la route du Pialon, les Prés de l'Eyrieux, etc.). D'autres sont en cours de réflexion (agrandissement du cimetière, enfouissement des réseaux électriques du village, désenclavement du village via le Soulage, etc.).

Par contre, notre projet de Restaurant Multiservice prend du retard à la suite de diverses contraintes administratives.

L'avancement de nos désirs ressemble beaucoup à une procession, on avance de deux pas pour reculer d'un, si bien qu'il faut faire trois pas pour avancer d'un. C'est le cas de tous nos programmes, il faut dorénavant parfois plusieurs années pour concrétiser nos décisions. Il faut de la persévérance, la persévérance, c'est ce qui rend l'impossible possible, le possible probable et le probable réalisé. (Samuel Johnson).

Merci à l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos associations et la vie de notre commune. Merci à l'ensemble de l'équipe municipale pour son dynamisme et son sérieux pour mener à bien ses missions.

Christophe Volle, Maire

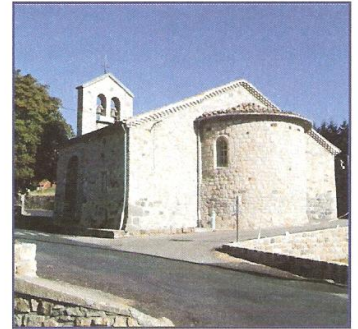
www.saintmicheldaurance.fr

La communication a toujours été un élément important dans la vie des hommes. Il y eut le pigeon voyageur, les ronds de fumée, le téléphone, la télévision... ces techniques ont permis aux hommes de communiquer entre eux, de se tenir informés, d'échanger des idées, des techniques.

Aujourd'hui, notre Aurençoise de Paris "Clémence Aubry", maman de notre nouvel outil d'information et de communication de la commune de Saint-Michel-d'Aurance, nous offre le plaisir de vous présenter le site Internet de la commune.

Nous avons voulu, non seulement, présenter notre commune de la manière la plus honnête et la plus exhaustive possible mais aussi nous permettre de partager avec vous des espaces d'informations, d'échanges d'idées dont l'existence est le gage d'une démocratie en bonne santé. Vie économique, scolaire, associations, liens sociaux, ce site interactif ne manquera pas de mieux vous faire connaître les actions de la municipalité, il se veut ouvert à vos questions et interrogations. N'hésitez pas à communiquer par e-mail, et par l'intermédiaire du forum, vos observations pouvant contribuer à rendre notre village toujours plus agréable à vivre, à se développer et à s'épanouir. Un grand merci à Clémence pour ce travail de bénédictin.

L'équipe municipale et Clémence vous souhaitent une bonne navigation.



Travaux

Pour les travaux, nous avons vécu une année très intéressante.

Il y eut les récurrents : goudronnage (30 000 €), etc. mais il y eut la réalisation de la piste d'accès à la future station d'épuration, prémices du chantier d'assainissement tant attendu.

Il y eut aussi la réalisation de la chaufferie automatique au bois déchiqueté et son réseau de chaleur. Les bâtiments communaux sont presque tous « chauffés au bois ». C'est une grande satisfaction, techniquement pas de soucis particuliers, le plus difficile a été les querelles « administratives » qu'il a bien fallu dépasser pour financer au mieux le projet.

Enfin depuis le 15 octobre nous avons brûlé pas loin de 100 m³ de plaquettes. Pour ceux qui ont « raté » la visite organisée cet automne il est toujours possible de demander une séance de rattrapage auprès des élus.

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MICHEL S'ANIME !

Des lectures ont été faites aux enfants des classes primaires et maternelles par une bénévole. En juin, une lecture de contes par Camille, bénévole de la médiathèque et « passionnée », a enchanté enfants et adultes de Saint-Michel.

Dans le cadre des saisons du Livre en partenariat avec l'Office de tourisme et la médiathèque du Cheylard, des conteuses ont parcouru nos villages avec leurs contes comme bagages et ont été accueillies à Saint-Michel-d'Aurance.

La réunion de synthèse de la médiathèque et des relais s'est déroulée à Saint-Michel-d'Aurance, en présence de Monsieur Boulon président de la Commission culture de la Communauté de communes. Le bilan des saisons du livre et des diverses activités a été dressé, de nombreux projets ont été discutés et cela s'est terminé par la dégustation d'une « bonne galette des rois ».

Les projets :

Dans le cadre de la semaine nationale de la poésie une lecture de poèmes a eu lieu le mardi 13 mars à 14 heures avec les scolaires et tous les amoureux des mots.

René Char est à l'honneur, et ses recueils de poésies seront à votre disposition à la bibliothèque de Saint-Michel.

Nous prévoyons une visite de la médiathèque le jeudi 26 avril avec les primaires. La maîtresse en a fait la demande et c'est avec grand plaisir que la directrice de la médiathèque et les bénévoles ont répondu favorablement.

La bibliothèque sera ouverte lors de la fête des écoles, un moment de calme, de lecture n'a jamais fait de mal à personne !

Pour la rentrée prochaine, nous sommes en préparation d'une animation lors de la semaine du goût. Nous attendons aussi les propositions de la médiathèque dans le cadre des animations décentralisées. Parce que nous croyons que la culture aussi change le monde !

LES NOUVELLES DE L'ADMR

À ne pas manquer dans les mois qui viennent un spectacle tout public, « **les chapeaux enchantés** » par la compagnie Zinzoline (07), offert par la municipalité de Saint-Michel-d'Aurance le 4 mai à la salle des fêtes. Programme : 20 h : maquillage des enfants ; 21 h : spectacle. Les participations libres iront au profit de l'action sociale de l'association.

Au second semestre, en fonction du niveau de forme de l'équipe de France, projection sur écran géant à la salle des fêtes de certains matchs de la Coupe du Monde de rugby.

Rappel : depuis octobre, deux mardis par mois à 14 h 30, une animation ADMR réunit environ douze personnes de Saint-Michel autour de jeux et d'un café (accompagné de pâtisseries). Pour cette saison, les dernières rencontres ont eu lieu les mardis 6 et 20 mars.

Bénévolat

Afin de mener son action de manière satisfaisante (lien social, animations), l'association recherche des bénévoles qui seraient disposés à donner quelques heures dans la bonne humeur et la décontraction. Par ailleurs, toutes les suggestions sont les bienvenues.

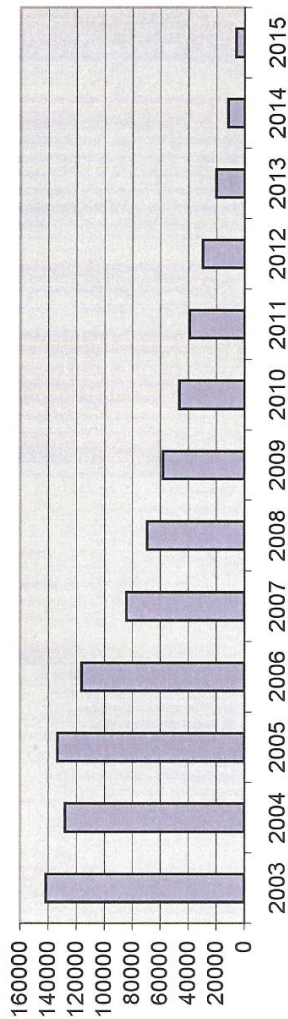
S'adresser aux membres du bureau :

- **Thierry Gilbert (président) : 04 75 29 87 23**
- **Jean-Luc Arzac (secrétaire) : 04 75 29 37 26**
- **Bernard Séré de Rivières (trésorier) : 04 75 29 35 76**

Vous pouvez consulter l'ensemble de ces informations, et d'autres, sur le site internet de Saint-Michel d'Aurance (www.saintmicheldaurance.fr) que nous actualisons régulièrement.

LE BUDGET

Extinction naturelle de la dette de la collectivité
Capital restant dû

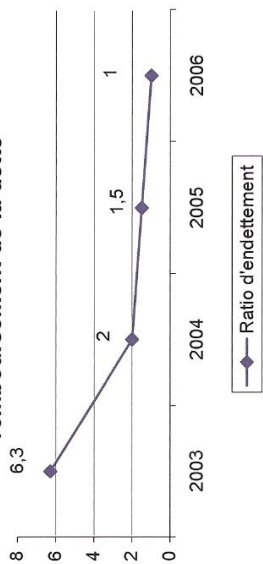


La commune en chiffres

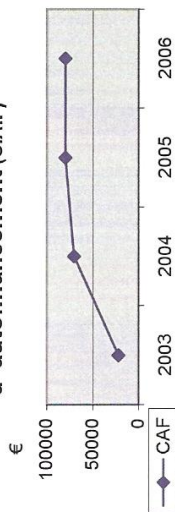
Budget 2007 : Fonctionnement 168 000 €/ Investissement : 254 000 €

L'augmentation de la capacité d'autofinancement et la baisse de la dette de la collectivité, devraient nous permettre d'affronter l'avenir plutôt sereinement. La concrétisation des différents projets et la baisse des subventions dans les prochaines années nous obligent à envisager une gestion rigoureuse des finances communales.

Nombre d'années de C.A.F. nécessaires au remboursement de la dette

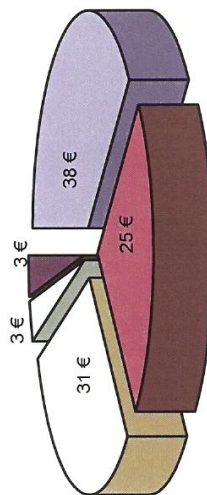


Evolution de la Capacité d'autofinancement (C.A.F)

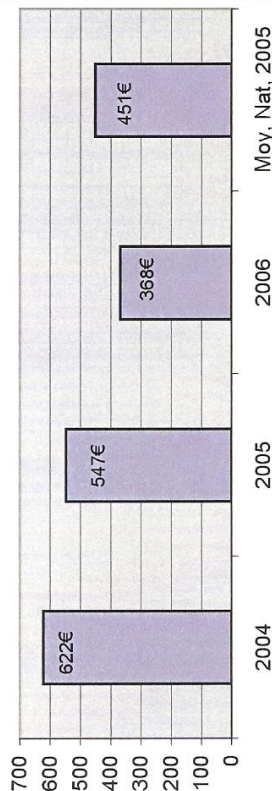


- C.A.F.
- Charges de personnel
- charges financières
- Autres charges réelles
- Subventions et participations

En 2006, avec 100 €, la commune a constitué 38 € d'autofinancement et dépensé :



Dettes Financières (euros / hab)



Petit mémo

✓ **Horaire d'ouverture de la mairie :**
le lundi de 14h à 18h,
le vendredi de 9h à 18h.

✓ **Correspondants Terre Vivaroise :**
Véronique Berthiaud, Philippe Dessus, Christine Fargier.
(Les comptes rendus du conseil municipal paraissent régulièrement dans Terre Vivaroise).

✓ **En cas d'urgence vous pouvez joindre :**

Christine Fargier
tél. 04 75 29 46 40
Christophe Volle
tél. 06 78 71 97 19
Raymonde Wojcieszko
tél. 04 75 29 00 04
Vincent Fréchet
tél. 06 80 70 34 14
Véronique Berthiaud
tél. 06 71 69 65 36

Assainissement collectif

Les travaux vont bon train dans la commune pour l'installation de l'assainissement collectif dans le village, le Soulage et le Mazel. La première tranche commencée en janvier a permis de réaliser la liaison (transfert) du village à la station d'épuration qui sera installée aux Adreys.

C'est la filière « planté de roseaux » qui a été choisi, l'entreprise qui effectuera ces travaux sera sélectionnée fin mars.

Au niveau coût, la liaison s'élève à 237 000 €, la collecte des 3 hameaux 318 000 € et la station d'épuration à 175 000 €, des subventions seront reçues de l'agence de l'eau, de la région et du conseil général.

Bulletin municipal de Saint-Michel-d'Aurance
07160 (Ardèche)

Rédaction :
Conseillers municipaux de
Saint-Michel-d'Aurance.
Directeur de la publication :
Christophe Volle

Impressions Chevalier
07160 Le Cheylard
N° imprimeur : 85
Dépôt légal : 2^e trimestre 2007

Ecole

L'année 2006 aura été bien mouvementée pour notre petite école. Après une lourde menace de suppression de poste, c'est avec un grand soulagement que Clémentine a été accueillie, quelques jours après la rentrée scolaire.

A présent, c'est dans de bonnes conditions que les 27 enfants de l'école s'activent à bien apprendre,

encadrés par leurs institutrices et aides maternelles, tout en préparant un petit spectacle qu'ils nous présenteront le 16 juin prochain, à l'occasion de la fête de fin d'année.

Encore un grand merci à tous ceux qui se sont joints aux parents d'élèves dans leur action pour la sauvegarde du poste de maternelle et ont ainsi contribué à son maintien.



RESTAURANT MULTISERVICE

Après avoir achevé l'étude d'opportunité, à la demande de la commune de Saint-Michel-d'Aurance, la C.C.P.C a fait réaliser l'étude architecturale du projet. Etude essentielle pour la demande de subventions aux différents financeurs. Aujourd'hui pour que l'instruction de notre dossier soit pris en compte, il nous est demandé de faire une étude complémentaire qui doit prendre en compte l'identification du futur exploitant et également le projet de bail commercial. Ce qui nous oblige, après deux études, d'en faire une troisième. A ceci se rajoute l'avis négatif de la préfecture de l'Ardèche dans le cadre de la Dotation de Développement Rural, en effet cette subvention (30 %) a pour objet le développement des services publics en milieu rural, les services à la personne, le recours aux nouvelles technologies ou l'aide au maintien et à l'installation du professionnel de santé. Le projet de bar multiservice n'est pas considéré comme un service au public. Néanmoins, malgré ces difficultés le projet n'est pas abandonné, d'autres pistes de financement seront exploitées. La décision finale de sa réalisation sera prise en 2008.